

---

# PROMOUVOIR DES POLITIQUES DE FINANCEMENT AMBITIEUSES ET ADAPTÉES

---

**① Orienter les financements internationaux vers les populations les plus démunies**

**② Promouvoir de nouveaux outils de financement, additionnels aux instruments traditionnels**

**③ Assurer une meilleure coordination et efficacité de l'aide**

---

## CONTACT

**Coalition Eau**  
27 rue Léon Loiseau  
93100 – Montreuil – France

**Tél** +33 (0)1 41 58 52 77  
**Fax** +33 (0)1 41 58 50 58  
**Email** [contact@coalition-eau.org](mailto:contact@coalition-eau.org)

[www.coalition-eau.org](http://www.coalition-eau.org)

Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité de la coopération française dans le secteur de l'eau, **la Coalition Eau demande la mise en place d'un espace de dialogue structuré entre les pouvoirs publics et les ONG.** Il permettra une élaboration et un suivi inclusif des politiques de coopération, notamment autour de l'enjeu suivant :

## ➤ Promouvoir des politiques de financement, ambitieuses et adaptées

### VISION

**L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement a un impact positif à la fois économique, environnemental et social**, notamment pour les pays accusant un retard dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il est donc essentiel de définir des politiques de financement volontaristes, comme cela a été rappelé à de nombreuses reprises par la Communauté internationale. Adossée à des engagements politiques ambitieux, la planification financière concertée est un outil efficace à condition d'être fondée sur une juste répartition entre des transferts des bailleurs de fonds, des contributions des budgets publics nationaux et une participation équitable et solidaire des usagers des services d'eau et d'assainissement.

### SITUATION

**Les coûts supplémentaires nécessaires à la réalisation des OMD pour l'eau potable et l'assainissement sont estimés à près de 10 milliards USD par an.**

Dans ce contexte, l'eau et l'assainissement doivent être une priorité budgétaire de la coopération internationale, aux côtés d'initiatives de financements innovants et dans un souci permanent d'efficacité. Alors qu'elle s'est engagée à promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la France doit se montrer exemplaire. Or, la politique française de coopération dans ce secteur est marquée depuis plusieurs années par une baisse drastique des montants de subventions et un recours massif à l'instrument prêt. Cette stratégie a pour conséquence d'orienter majoritairement l'aide française vers les États solvables, laissant à la marge les pays les plus pauvres qui ont pourtant les plus forts défis à relever.

### ➊ Orienter les financements internationaux, dont l'Aide Publique au Développement (APD) française, vers les populations les plus démunies

**La coopération internationale pour l'eau et l'assainissement ne peut être guidée par une logique financière.**

Les instruments de financement doivent être adaptés aux défis à relever.

Les engagements de la France doivent être quantifiés et prendre en compte :

- Un rééquilibrage entre prêts et dons, à l'image d'homologues européens et comme recommandé par l'OCDE.
- Un ciblage de son APD vers les pays ayant les plus forts besoins et une amélioration de son efficacité.

### ➋ Promouvoir de nouveaux outils de financement, additionnels aux instruments traditionnels

**Sans se substituer à l'aide des États, les financements innovants**, telle la taxe sur les transactions financières internationales, doivent être développés pour relever les enjeux du secteur.

**Les mécanismes de solidarité décentralisés**, qui permettent de financer des projets via des redevances prélevées sur les services d'eau au Nord (dispositif 1 % solidaire ou loi Oudin-Santini en France), doivent aussi être optimisés.

### ➌ Assurer une meilleure coordination et efficacité de l'aide

**L'aide pourrait être plus efficace et mieux coordonnée. La France pourrait être force de proposition pour :**

- Lancer un processus de réflexion sur comment mesurer l'efficacité de l'aide sectorielle et mieux la coordonner entre tous les bailleurs
- Assurer une meilleure coordination et cohérence dans l'aide affectée aux populations les plus démunies.

Ces deux réflexions devront aboutir à un système d'évaluation participatif et inclusif.